



Le Burkina a remporté la bataille contre le coton OGM, mais la lutte n'est pas finie

Par [Julie Lallouët-Geffroy](#)

Mondialisation.ca, 03 mai 2017

[Reporterre](#) 2 mai 2017

Région : [Afrique subsaharienne](#)

Thème: [Biotechnologie et OGM](#)

Le Burkina Faso a décidé de ne plus utiliser le coton génétiquement modifié de Monsanto. Mais le niébé transgénique, largement consommé par la population, est déjà dans les éprouvettes. Blandine Sankara prône l'autonomie pour rompre avec ces cultures transgéniques.

 *Plœmeur (Morbihan), reportage*

C'était le grand raout à Plœmeur, juste à côté de Lorient dans le Morbihan, une centaine de militants venus des quatre coins de la planète s'est réunie pendant trois jours pour échanger sur leurs combats, à l'occasion des [Rencontres internationales des résistances aux OGM](#). Parmi eux, une importante délégation burkinabé était présente pour raconter leur victoire face à Monsanto, il y a six mois, même si la route est longue avant d'expulser l'entreprise de ce pays ouest africain.

Le Burkina Faso fait partie des pays les plus pauvres du monde tout en étant le premier producteur de coton de l'Afrique subsaharienne. Son or blanc, largement vendu à l'export, représente 4 % du PIB. Dans les années 2000, Monsanto a fait miroiter aux producteurs une récolte plus lucrative grâce à une déclinaison OGM, le coton Bt, sans insecticides supplémentaires, et avec un meilleur rendement. Commercialisé en 2009, le coton a été rentable les trois premières années, mais très vite, les cultivateurs ont dû ressortir les insecticides, la qualité du produit s'étiolait, la quantité n'était pas au rendez-vous.

« En octobre 2014, le peuple a [expulsé Blaise Compaoré](#) du pouvoir après 27 ans de règne, raconte Aline Zongo, de la Copagen (Coalition pour la protection du patrimoine génétique africain) ; à ce moment, la parole s'est libérée sur tous les sujets. On a enfin pu parler du coton Bt. »

En 2015, producteurs et entreprises cotonnières ont décidé de rompre progressivement les [contrats avec Monsanto](#) pour l'achat de semences OGM, jugées trop chères, pas assez rentables.



Sandrine Zongo : « La culture du coton transgénique nuit aussi aux cultures vivrières voisines. »

Dans un rapport commun avec CCFD-Terre solidaire et publié lundi 1 mai, la Copagen dresse le bilan de ces années de coton transgénique sous la formule « *un fiasco national* »,

et liste les promesses non tenues par la multinationale. Le prix des semences est passé entre 2009 et 2016 de 2.300 à 27.000 francs CFA (3,51 à 41,16 euros) pour un hectare ; à cela s'ajoutent les coûts des insecticides à nouveau nécessaires à partir de la troisième récolte. En parallèle, la longueur de la fibre du coton s'est raccourcie, dévaluant sa qualité ; sa graine s'est rapetissée, allégeant son prix, la récolte étant payée au poids. « *Ce n'est pas tout, les cultures voisines, plutôt vivrières ont aussi été endommagées, détaille Aline Zongo, car les insectes qui n'allaient plus dans les champs de coton se sont réfugiés dans les champs voisins. C'est comme ça que des cultures de sésame ont été totalement détruites.* » Elle s'inquiète aussi quant à la santé humaine et animale, « *mais nous n'avons pas d'élément à ce sujet, aucune étude n'a été faite* ».

Julie Lallouët-Geffroy (Reporterre)

 [Télécharger le rapport Le coton Bt et nous :](#)

 **Le coton Bt et nous-Copagen-mars 2017**

La source originale de cet article est [Reporterre](#)
Copyright © [Julie Lallouët-Geffroy](#), [Reporterre](#), 2017

Articles Par : [Julie Lallouët-Geffroy](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca